



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 90 > Novembre/Décembre/2020



9
11



5

ACTU

Services de proximité
La Poste, le marché de Lancey...
et des commerces!



12
13

CULTURE

A l'honneur
2 écrivaines villardiennes
et leurs ouvrages



15

V•B et VOUS

Sécurité
Focus sur le
Groupe Contact

11
novembre

Commémoration



Se souvenir, malgré l'état d'urgence sanitaire

Afin de respecter les mesures sanitaires, nombreux temps forts de la vie communale doivent être adaptés. Les commémorations ne font pas exceptions. Ainsi, en plein confinement, Villard-Bonnot a célébré l'Armistice de 1918... à huis clos.

Le matin du 11 novembre, Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, Cyrille Tintillier, 6^{ème} adjoint au Maire, accompagnés d'André Micottis délégué Grésivaudan de l'UFAC, membre du Souvenir Français, en présence de Pascal Valverde, conseiller municipal délégué, de l'Adjudant-Chef Thierry, de la Compagnie d'Éclairage et d'appui du 7^e BCA, et de la police municipale, ont donc procédé à un dépôt de gerbe sur le parvis des Monuments aux morts 14/18 de la place de l'Eglise et de la place du 24 Août à Brignoud. ●



Télévision 12
novembre

Les papeteries de Lancey au cœur d'un reportage France 3

Silence, moteur... ça tourne! Le 12 novembre, les journalistes de France 3 Grenoble sont entrés dans les Papeteries de Lancey afin de réaliser un reportage sur les friches de cet ancien site industriel. Pour ce faire, ils étaient accompagnés d'Hervé Lenoire, 4^{ème} adjoint au Maire en charge des travaux et des infrastructures, et de Bruno Goninet, Conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique et écologique. ●



Découvrez le reportage



Apprécié ou non, cet art urbain est une forme artistique contemporaine qui souvent a pour vocation de faire passer des messages... Sélection des "œuvres" les plus remarquables ●

Street-art à Villard-Bonnot



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal décembre 2020



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau

Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / Le Grésivaudan / Shutterstock

Comité de lecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ•COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,

Difficile de ne pas vous parler du contexte sanitaire et des impacts qui bouleversent notre quotidien ! S'inscrivant désormais dans la durée, nous devons patienter encore quelque temps avant de pouvoir organiser des rencontres et échanges conviviaux avec vous.

Pour vous citer quelques actions durant ces dernières semaines, nous avons réactivé la « **réserve citoyenne** » sur la période de confinement.

Concrètement, de nombreux élus se sont portés volontaires pour effectuer des actions de solidarité auprès des personnes les plus vulnérables qui les sollicitent, en coordination avec les actions des agents de notre CCAS.

En ce qui concerne le déplacement des services de la Poste de Brignoud. Nous ne pouvons que déplorer cette décision de la poste. Aussi, en complément de vos mobilisations et de la motion prise lors d'un Conseil Municipal, j'ai adressé, à tous les Députés et Sénateurs de l'Isère, un courrier appelant leur attention sur les orientations opérées par le groupe la Poste sur notre territoire.

Pour l'économie locale, nous proposons actuellement aux commerçants de se référencer gratuitement sur le site internet de la commune* pour une meilleure visibilité de leurs activités. Ainsi, vous pouvez accéder à leurs informations actualisées, comme par exemple les adresses, les horaires d'ouverture, le lien vers le site web pour une commande en ligne ou les contacter plus facilement.

Toujours dans le but de bien communiquer avec vous sur les actions du conseil municipal et des services, nous avons lancé la page « Facebook » de la ville. Ce support vient compléter les outils de communication actuels.

Restant disponible et à votre écoute, je vous laisse découvrir et parcourir ce numéro du VB info toujours riche en actualité.

* <http://www.villard-bonnot.fr/fr/ajouter-un-commerce>

ACTUALITÉS 4-8

- Covid-19**: point infos
- Solidarité**: réserve citoyenne & solidaire
- Villard-Bonnot arrive sur Facebook
- Services de proximité**:
La Poste, le marché de Lancey, commerces...
- Environnement**: ville propre et respectueuse
- Association**: Don du sang/CSC
- Isère**: la fibre / les Ehpad recrutent
- Interco**: Charles Payan/Ehpad Belle-Vallée

GRAND FORMAT 9-11

- Urbanisme**
Du projet au chantier, la ville se métamorphose

CULTURE & LOISIRS 12-13

- Rencontre avec 2 écrivaines Villardiennes
- À vos agendas: **Spécial Covid en page 19**

V•B et VOUS 14-16

- Patrimoine: le Dr Marmonier
- Sécurité: focus sur le Groupe contact
- Logement: attribution des logements sociaux

LIBRE EXPRESSION 17

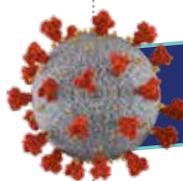
EN PRATIQUE 18

En vous souhaitant bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année, avec mes profonds respects.

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot



[Covid-19]



Point infos

En Mairie

Même pendant le confinement, les services municipaux fonctionnent et s'adaptent. Ils reçoivent uniquement sur rendez-vous aux jours et horaires ci-contre. Attention, la permanence de l'état civil du mardi soir de 17 h à 18 h 30 est annulée jusqu'à la levée des mesures sanitaires. Port du masque obligatoire dans la Mairie dès 11 ans.

Accueil en Mairie

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence de l'état civil

Samedi de 9 h à 12 h

Consignes à respecter

Les services municipaux reçoivent
uniquement sur rendez-vous

Contact : 04 76 45 79 45

Port du masque obligatoire
dès 11 ans

Le port du masque

L'obligation de porter un masque s'étend

A l'heure actuelle, à Villard-Bonnot le masque est obligatoire dans les rues et les espaces publics clos, pour toutes les personnes de 11 ans et plus.

Le masque est également obligatoire dans les écoles, dès 6 ans.

Distribution de masques

Le CCAS de la commune a réceptionné un nouvel arrivage de masques, commandés par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Cette dotation vient compléter le dispositif de distribution fait précédemment. Elle est destinée en priorité aux personnes vulnérables (au sens du décret Covid-19 du 30/08/2020) et aux personnes en situation de précarité. Il s'agit de masques à usage unique, de type chirurgical et de format adulte. Il pourra être délivré jusqu'à 7 masques par personne, dans la limite du stock disponible. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez vous rendre au CCAS, Mairie de Villard-Bonnot, en présentant votre carte d'identité pour obtenir vos nouveaux masques. ●



04 76 45 96 96

affaires.socials@villard-bonnot.fr

Restez informé !

Un "Point infos" est mis à jour
régulièrement !

Consultez le directement
sur le site de la ville
[villard-bonnot.fr]



ou depuis votre smartphone ou
tablette grâce à l'application
mobile gratuite « Villard-Bonnot ».

Le petit plus ? Soyez alerté en
temps réel avec la notification
« Point Info ».



La réserve citoyenne & solidaire reprend du service

[Solidarité]

[Sécurité]

Le plan de viabilité hivernale est activé jusqu'au 15 avril 2021

Les services techniques de la Commune mettent en œuvre du 1^{er} novembre au 15 avril un Plan de Viabilité Hivernale.

Il est déclenché en fonction du risque potentiel que prend l'usager en cas de chute de neige ou de verglas.



Si vous avez besoin d'aide parce que vous êtes une personne isolée ou en situation fragile à cause du confinement, nous pouvons être à vos côtés grâce à la « réserve citoyenne et solidaire ». Des élus se portent volontaires pour effectuer vos courses, acheter des médicaments et/ou prendre simplement de vos nouvelles... Cette réserve citoyenne et solidaire correspond aux actions menées au cours du confinement du mois de mars 2020. Elle est réactivée aujourd'hui de manière formalisée.

Comment ça marche ? quel public ?

Les bénéficiaires de ces aides (seniors, personnes vulnérables, personnes en situation de précarité) peuvent contacter le CCAS. Ce dernier, selon le besoin exprimé, demandera à un volontaire de la cellule concernée de se charger de l'action. Le CCAS de la Commune invite tous ceux qui ne se sont pas encore fait connaître de prendre dès aujourd'hui contact auprès d'Alexandra Gonzalez. ●



04 76 45 96 96

affaires.socials@villard-bonnot.fr

[Communication]

Villard-Bonnot arrive sur Facebook



Après l'application mobile « Villard-Bonnot », la Commune poursuit ses efforts en matière de communication numérique et rejoint le réseau social Facebook. Depuis début décembre la municipalité dispose en effet d'une page officielle : **VilledesVillard-Bonnot**. Il s'agit là d'un canal d'information supplémentaire mis à la disposition de la population.

Véritable fil d'actu local, la page Facebook de Villard-Bonnot s'emploie à diffuser de l'information officielle émanant de la Municipalité, mais se fait également l'écho d'institutions comme la Communauté de communes Le Grésivaudan, le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes ou même du Gouvernement. Elle mettra aussi en avant les actualités des partenaires culturels et associatifs locaux.

À noter : ce support ne remplace ni l'application « Villard-Bonnot », ni le site officiel. ●

Le bureau de poste de Brignoud : un épilogue heureux ?

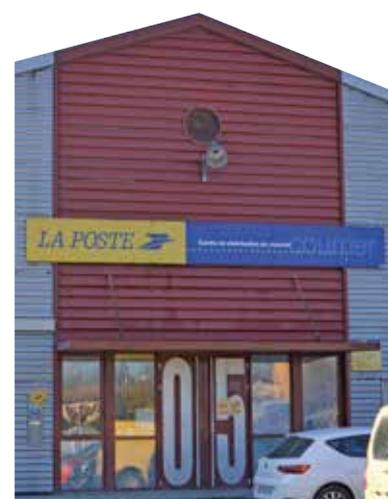
À la question : « quel avenir pour le bureau de poste de Brignoud ? », la Direction de La Poste, seul décisionnaire, vient de se prononcer. Les services restent sur Brignoud, mais déménagent à la plateforme de distribution courrier, dont le bâtiment se situe rue de la Chantourne.

Pour mémoire, la Commune a été informée au printemps 2019. Les représentants du groupe La Poste avaient annoncé leur décision de fermer le bureau de poste, arguant d'une part la vétusté des locaux et d'autre part, une faible fréquentation (selon leur estimation). Cet automne, les salariés impactés par cette fermeture ont fait savoir leur inquiétude et leur mécontentement en manifestant à plusieurs reprises. Du côté de la Municipalité, différentes pistes ont été étudiées à l'époque pour maintenir ce service de proximité essentiel à la population : rénovation du bâtiment, projet d'agence postale communale... Après les élections municipales de juin 2020, la nouvelle municipalité a réaffirmé sa

désapprobation auprès des dirigeants de La Poste, qui tend inévitablement à réduire les services dans les agences de proximité. Entre-temps, la Direction de La Poste ne parle plus d'une fermeture, mais d'un déménagement. Le 22 octobre, une délégation composée d'un collectif de salariés, de syndicats et d'usagers a été reçue en Mairie. Au-delà des échanges, le Maire adresse également à chacun des Députés et Sénateurs de l'Isère, un courrier appelant leur attention sur cette observation pour permettre une interpellation au plus haut niveau des dirigeants du groupe La Poste.

Depuis le 2 novembre, les services La Poste sont regroupés avenue de la Chantourne, à Brignoud.

[Service de proximité]



Centre de tri
5, avenue de la Chantourne.

Pour vos opérations courriers colis
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 heures

Pour vos opérations bancaires
du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Le marché de Lancey

Vous donne bientôt rendez-vous place de la République !

Renforcer et dynamiser l'attractivité commerciale de Lancey est l'un des objectifs de la commune pour ce nouveau mandat. Dans cette optique, une nouvelle version du marché de Lancey a été imaginée cet automne, et vous donnera rendez-vous dès janvier 2021

Tout a été repensé afin de permettre à ce petit marché de devenir un temps fort de la vie locale. Le cadre, tout d'abord. En concertation avec les commerçants lancinois et le club de pétanque, le choix s'est logiquement porté sur la place de la République. Spacieux, sécurisé et agréable, ce nouvel emplacement offre bien des perspectives. L'accessibilité, ensuite. Parce que le stationnement peut être complexe, le parking en face de la place sera réservé au public. Votre venue sera donc facilitée grâce à une vingtaine de places à proximité. L'essor du marché, enfin. Parmi les perspectives d'avenir envisagées, la possibilité d'accueillir plus de producteurs locaux est déjà en phase de développement. L'idée est à la fois de répondre favorablement à de nouveaux intervenants, et de garantir ainsi au public du choix et de la diversité dans les produits proposés (viandes, légumes, fromages...). ●

Le tabac de Brignoud

Propose le service « la poste relais », et bien plus

Les commerces de proximité sont une force pour les communes. À Villard-Bonnot, les commerçants se mobilisent et s'adaptent de mille façons afin de faire face à la crise sanitaire.

Pour ce numéro 90, et parce qu'en lien avec l'actualité du bureau de Poste de Brignoud, notre attention se porte sur l'équipe du Tabac Presse du bourg. Kévin et Amel ont repris le Tabac en 2019. Rapidement, ils contribuent à dynamiser la vie locale à Brignoud. Ici, la notion de « commerce de proximité » fait sens : l'accueil est chaleureux et l'équipe se rend disponible. Aujourd'hui, le jeune couple passe à la vitesse supérieure et étoffe les services proposés à sa clientèle. Vous pouvez désormais régler vos petites factures (cf. : VB Infos 89, actus « Paiement de proximité »), affranchir vos lettres, faire un dépôt ou un retrait de courriers et de colis, et acheter des enveloppes et emballages « Prêt-à-envoyer ». En complément de l'univers « Tabac-Pressé » et papeterie, une partie du commerce s'est transformée en épicerie et produits de première nécessité.

Enfin, parce que Kévin et Amel, accompagnés de Thomas, Sarah et Michel, font rimer proximité avec disponibilité, ils vous accueillent 7j/7 de 6 h 30 à 22 h. ●



Nouveaux commerces... bienvenue !

Epicerie

World Market 38

→ 73, bd. de la Libération (Brignoud)

☎ 09 54 36 89 65

Cadeau / Déco

Bettina Kdo

→ 60 av. Aristide Bergès (Lancey)

☎ 09 53 02 67 22

🌐 <https://bettinakdo.fr>

Couture

Les bricoles de Lily

Accessoires coutures zéro déchet pour Adultes et Enfants

☎ 06 32 46 44 70

🌐 www.lesbricolesdelily.com

Commerces locaux prêts à vous servir grâce à la vente en ligne :





[Environnement]

Pour une ville propre...



Bien des critères font d'une commune un lieu agréable où il fait bon vivre. Parmi eux, la propreté s'impose logiquement comme primordial. Des rues propres, des poubelles et corbeilles disposées à intervalles réguliers et fréquemment relevées, des trottoirs et caniveaux désencombrés... autant d'exemples qui passent souvent inaperçus mais qui, dès lors qu'ils sont empêchés, attirent l'attention et le mécontentement. Comme ce fut le cas en octobre dernier, lorsque la balayeuse tomba en panne.

À Villard-Bonnot, une équipe d'agents œuvre à la propreté de l'espace public. Du matin au soir, toute l'année, ils nettoient, ramassent, réparent et entretiennent les voiries. Équipés d'outils et de véhicules adaptés à ces missions, ses agents font en sorte que chaque habitant puisse bénéficier d'une

ville propre. C'est en ce sens, que de nouvelles corbeilles vont être ajoutées aux endroits stratégiques (abris bus, parking du lycée, boulevards et grandes avenues...) et qu'une nouvelle balayeuse sillonnera les rues Villardiennes dès le début d'année 2021. Enfin, soulignons la pose récente d'une première vague de 6 distributeurs de sacs à crottes (Parking des services techniques, rue Mozart, rue de la Paix, Parc Bergès, Rue de la Houille Blanche, rue Désiré Granet) ... Car il faut bien le dire: même s'il paraît que cela porte bonheur, marcher dans une déjection canine n'est du goût de personne! Et c'est sans doute cela qu'il faut garder à l'esprit: **tout le monde peut œuvrer pour maintenir sa commune propre.**

...et respectueuse de l'environnement

Une ville propre c'est bien... et si en plus elle agit pour l'environnement, c'est encore mieux! Ainsi, le parc automobile des services techniques s'est agrandi avec l'arrivée d'un nouveau véhicule... électrique! Après étude des propositions commerciales locales, l'achat est réalisé auprès d'un concessionnaire auto de Villard-Bonnot. L'utilitaire est en service depuis la fin du mois de septembre. Il devient ainsi

le deuxième véhicule de ce type, puisqu'un petit porter électrique est déjà employé pour l'entretien du stade René-Bœuf. Pour la Municipalité, faire le choix de l'électrique c'est aussi agir pour limiter la pollution générée par ses automobiles et rendre progressivement sa flotte moins polluante au fur et à mesure de son renouvellement. ●

[Associations]

leCHIFFRE 1420

Il s'agit du nombre de téléchargements de l'appli mobile « Villard-Bonnot », en date du 30 novembre. Vous n'avez pas encore installé l'appli? Disponible et gratuit sur [AppleStore](#) et [GooglePlay](#)



L'amicale des donneurs de sang récompense ses bénévoles

Chaque année, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot met à l'honneur des membres pour leur générosité. Donner son sang est important et, en ces temps de crise sanitaire, vital. Plus que jamais, leur slogan « donner son sang, c'est sauver des vies » fait sens. Aussi, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 12 octobre, l'association a procédé à la remise des médailles, en petit comité. Jeanine Barbier, Présidente de l'Union Départementale pour le don de Sang et Cyrille Tintillier, 6^{ème} Adjoint au Maire, ont félicité Florence Brottet (absente ce jour-là) et Thierry Gourdon pour leur générosité et leur engagement. Ils atteignent cette année le podium d'argent. ●



Le centre Socioculturel recherche des bénévoles

L'équipe du Centre Socioculturel recherche activement des bénévoles pour cette saison 2020-2021. Le secteur concerné est celui de la jeunesse. Si vous avez un bon contact avec le jeune public (enfant/adolescent), que vous aimez les jeux et que vous avez du temps à offrir, rejoignez le ludothécaire du CSC de Brignoud. Si l'univers du jeu n'est pas votre point fort mais qu'en revanche vous êtes incollable en matière de sciences, lettres, histoire/géographie... , le soutien scolaire a également besoin de renfort. Toutes les personnes ayant envie de faire du bénévolat sont les bienvenues! ●



04 76 71 59 60
accueil@csc-brignoud.fr

La fibre à Villard-Bonnot

Ou en sommes-nous ?

Avec la crise sanitaire et la montée en puissance du télétravail, le déploiement de la fibre est plus que jamais attendu par les habitants. Le réseau ADSL est depuis mis à rude épreuve, au point que des variations de qualité de service aient été constatées. Alors la fibre à Villard-Bonnot : pour quand est-ce ?

Sur ce point, le fournisseur d'accès SFR, en charge du déploiement sur notre territoire, donne des nouvelles. La fibre est en cours de développement sur Villard-Bonnot. En novembre, 1047 logements étaient raccordés. Pour mémoire, trois phases sont nécessaires pour le déploiement de la fibre :

- 1) la mise en place du réseau structurant, réalisée par le Département Isère ;
- 2) le réseau capillaire déployé par Isère Fibre (voiries et Point de Branchement Optique PBO) ;
- 3) Le raccordement client, effectué par les opérateurs commerciaux (du PBO au logement).

Or, certaines zones du territoire communal sont en attente et le seront jusqu'au 1^{er} avril 2021, date à laquelle le déploiement devrait reprendre. En effet, en cette fin

d'année 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, SFR mobilise ses ressources sur la reprise technique du réseau fibre déjà installé, qui a connu quelques difficultés.

Vous souhaitez faire le point sur votre situation personnelle ? Rendez-vous sur le site d'Isèrefibre, vous y trouverez la liste des prises déployées, ainsi que la carte affichant notamment la zone faisant partie de la phase 2 du projet départemental, qui sera déployée après 2021. ●



www.iserefibre.fr
Onglet [test d'éligibilité]



© Emmanuel Michonnet



Vous avez des difficultés financières ? Pensez à la permanence ESF de la maison du Département !

Difficultés budgétaires, services contentieux, lettres d'huissiers, dossier de surendettement... Être guidé correctement et conseillé par des personnes compétentes peut faire toute la différence.

C'est pour cette raison que le Département de l'Isère, par le biais des Maisons du Département (et en l'occurrence celle du Grésivaudan), a mis en place des permanences budgétaires. Animées par des conseillères en Économie Sociale et Familiale, ces permanences sont individuelles et sans rendez-vous. L'occasion de prendre le temps pour faire un point sur la situation, d'obtenir des conseils pour trouver des solutions envers les organismes de crédits, la banque, les agences de recouvrement... Les conseillères peuvent également vous accompagner dans les démarches et dans la constitution de votre dossier de surendettement. ●

Les Ehpad et les SAAD

(Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) recrutent du personnel soignant

La période estivale a été particulièrement difficile et la crise sanitaire n'a fait qu'accroître les besoins en personnel. Les SAAD cherchent de nouveaux salariés avec tout type de profil : des personnes avec ou sans expérience, avec ou sans diplôme, étudiants ou demandeurs d'emploi, pour faire des remplacements sur une courte durée ou compléter les effectifs...

Pour les accompagner, le Département vient de créer une plateforme qui rassemble tous les emplois disponibles auprès des SAAD, mais également des EHPAD. Actuellement, plus de 50 offres d'emploi sont en ligne. ●

www.isere.fr/recrutement-ehpad



© Isère Le Département

*Emploi & appli mobile
Villard-Bonnot*
Régulièrement, la fonctionnalité « Emplois & stages » de l'application est mise à jour.
N'hésitez donc pas à la consulter : des offres de tout type sont publiées, du secteur public à celui du privé !

Vidéo sur 
flashez le QrCode



Charles Payan

Le parvis de l'espace Aragon accueille, depuis octobre 2020, la sculpture "Présence/Absence" de Charles Payan. Ce tétraèdre régulier est partagé en quatre blocs identiques, légèrement décalés les uns par rapport aux autres. Leur aspect rouillé sombre donne à l'ensemble un caractère massif et brut. Par contraste, les faces résultant du partage du tétraèdre sont en acier inoxydable poli. L'intérieur est ainsi composé de miroirs parallèles permettant, par réflexion multiple, à la lumière et aux images de traverser la structure qui acquiert ainsi une certaine transparence. La sculpture présentée voudrait être à la fois une structure très archaïque - pyramide, ksar ou tipi - et une construction contemporaine minimale.

Charles Payan a voulu laisser parler la lumière. Affirmer une présence - celle de l'acier - et peut-être aussi une absence : quand il devient miroir, le métal disparaît, traversé par l'espace. ●

investit le parvis de l'Espace Aragon



[Seniors]

Ehpad Belle-Vallée

Bientôt un accueil de jour

Les premiers coups de pelle ont eu lieu en juin 2020. Situé sur la commune de Frogès, l'établissement Belle Vallée à Frogès ouvrira 9 places d'accueil de jour d'ici l'été 2021.

Le Grésivaudan, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, complète ainsi son offre de services à destination des personnes âgées. Cet accueil de jour s'adressera aux personnes âgées vivant à domicile, en perte d'autonomie, et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le but est de soulager les familles, d'aider les aidants et de rompre l'isolement de nos aînés. Ils seront reçus, à la journée ou à la demi-journée, une ou plusieurs fois par semaine selon les disponibilités, dans des locaux dédiés et bénéficieront d'un projet individualisé de prise en charge, avec des activités de groupe et/ou individuelles : physiques, manuelles, artistiques, culturelles...

Le projet architectural du cabinet Mémo Architecture a été retenu pour ses qualités d'intégration paysagère.

Le futur bâtiment en ossature bois répond aux normes RT-2012 et se situera à proximité immédiate du bâtiment existant. Les deux seront reliés par une galerie couverte, donnant un accès direct à un jardin réservé aux résidents. Les matériaux choisis sont majoritairement biosourcés ; c'est notamment le cas de l'isolant (laine de bois). Le bois du bardage est, quant à lui, produit localement.

Selon les données INSEE, entre 2011 et 2016, la population des plus de 65 ans du Grésivaudan a augmenté de 2 700 personnes. Premier équipement de ce type à voir le jour sur notre territoire, l'accueil de jour répond à une attente forte des habitants et de leur famille.

Coût de l'opération : 715 000 € HT (77 % communauté de communes, 14 % Région, 9 % Département). ●





GRAND FORMAT URBANISME

DU PROJET AU CHANTIER

La ville se métamorphose

En matière de visibilité, l'urbanisme est sans doute le domaine de compétence de la Commune dont les actions sont directement perceptibles par ses habitants. Du projet au chantier, ce Grand Format propose une plongée au cœur des nombreux chantiers en cours et à venir sur le territoire villardien.



Quelques mots de...



Frédéric Céva

2^{ème} Adjoint

Chargé de l'urbanisme,
de l'aménagement de la ville
et des risques majeurs

« Résidant à Villard-Bonnot depuis 1992 et élu depuis 1995, j'ai l'honneur pour ce deuxième mandat en tant qu'adjoint de piloter le pôle « urbanisme, aménagement de la ville et risques majeurs. Avec une équipe renouvelée pour ce nouveau mandat, notre Commune affirme des ambitions fortes pour son développement basé sur une réhabilitation et un renouvellement urbain maîtrisés, le développement du commerce local, une amélioration des mobilités et des connexions, la mise en valeur des espaces publics et du patrimoine naturel bâti, le développement ou la réhabilitation des équipements et services. Tous ces projets s'inscriront dans une stratégie de transition écologique et solidaire.

Je reste convaincu qu'il faut réfléchir à l'échelle de notre territoire du Grésivaudan pour pouvoir agir en cohérence sur notre commune et en complémentarité avec les communes avoisinantes. C'est pour cela que notre Commune a candidaté pour s'engager dans différents dispositifs de relance économique mis en place par l'État. Ces dispositifs, « Opération de Revitalisation du Territoire », « Petite ville de Demain » s'articulent autour de 3 polarités que sont Villard-Bonnot/Crolles/Pontcharra. À l'échelle du Grésivaudan, ils vont permettre à notre Commune de réaffirmer sa centralité grâce notamment à nos deux gares.

Nos projets communaux s'inscrivent dans cette démarche, ils ont pour ambition de construire ou rénover un certain nombre d'équipements, gymnase, école de musique, cantines scolaires, nouvelle gendarmerie, nouveau centre médico-social pour répondre aux besoins des usagers...

Mais ils sont aussi axés sur le renouvellement de l'habitat avec une densification maîtrisée et équilibrée répartie dans chaque bourg de notre commune que sont Brignoud, Villard-Bonnot et Lancey. L'amélioration de notre cadre de vie et la dynamisation de notre cœur de ville passe par un renouvellement de l'habitat plus confortable et plus respectueux de l'environnement.

Bien évidemment dans la conduite de nos projets, nous nous engageons à mener des temps d'échanges avec vous dans un cadre de réelle concertation et de construction collective, mais également à vous informer régulièrement sur l'avancement des projets. Personnellement, je reste aussi à votre disposition pour vous rencontrer sur rendez-vous.

Vous pourrez également suivre les projets sur l'application mobile de notre commune. » ●

La nouvelle place Bizet

EN PROJET

Nous vous l'annonçons dans le VBInfos n°82, d'importants chantiers vont permettre de réinventer la place Georges-Bizet ainsi que les structures attenantes. En plus de redessiner la place en elle-même, en aménageant des zones piétonnes, des places de stationnements tout en repensant sa végétalisation, le gymnase Jean-Jaurès et les anciens locaux de la CPAM constituent les deux axes majeurs de ce projet ambitieux.

1. La reconstruction & l'extension des anciens locaux de la CPAM

Achetés pour un montant de 260 000 €, les anciens locaux de la CPAM sont depuis 2016 la propriété de la Commune. L'emplacement a du potentiel et rapidement, plusieurs pistes ont été étudiées. En 2019, le concept se précise : l'espace sera dédié aux activités du Centre Musical Accords et des associations locales. Le projet définitif a été présenté en Commission Urbanisme le 8 septembre 2020.

Le projet répond aux objectifs suivants :

- **réhabiliter le bâtiment pour améliorer l'accueil** de toutes les personnes, quel que soit leur handicap, pour permettre la pratique de la musique et des activités associatives et scolaires ;
- **optimiser** les coûts de construction, d'exploitation et de maintenance en proposant des systèmes de constructions, des matériaux et des installations techniques simples, fiables, robustes ;
- **aboutir à une exigence de qualité environnementale** et à un projet BBC Compatible.



CPAM, Vue d'architecte

Plusieurs travaux sont donc envisagés. **L'aile sud de la CPAM sera réservée aux activités associatives et scolaires** avec une grande salle, des vestiaires et des sanitaires. **L'aile nord de la CPAM centralisera les activités du Centre Musical Accords (CMA)**. Le bâtiment comprendra deux salles dédiées à la formation musicale, deux salles de piano, un espace pour la musique assistée

par ordinateur, neuf boxes de cours d'instrument individuel, un espace d'accueil, un autre pour l'administration de l'école, des sanitaires, des archives. Dans l'actuel bâtiment du CMA, les espaces vont être aménagés de manière à proposer une salle de percussion, une salle de Harpe, tandis que le sous-sol accueillera un nouvel espace de cours dédié à la formation musicale.

2. La réhabilitation du gymnase Jean-Jaurès

La réhabilitation du gymnase Jean-Jaurès constitue le deuxième axe du chantier de la place Georges Bizet. **Elle portera sur la mise aux normes du bâtiment mais également sur sa rénovation thermique globale**. Parmi les nouveautés, cet équipement sportif aura une extension dans laquelle seront logés les gradins (absents dans l'actuel gymnase), et disposera également d'un parvis et d'une entrée identifiée. L'aspect physique du bâtiment sera modifié grâce à de nouvelles façades et une nouvelle enveloppe, isolée de manière à réduire significativement les consommations énergétiques. La rénovation se poursuit à l'intérieur de l'édifice, avec notamment la remise aux normes de l'éclairage et de l'aération. ●



Place Bizet, école de musique, Gymnase Jean-Jaurès... **Avant**

Après Ecole de musique, Gymnase Jean-Jaurès...

CHANTIER Place nette pour le futur Centre médico-social

Coup d'envoi pour le chantier de construction du nouveau Centre Médico-Social du Département de l'Isère. Implanté à Villard-Bonnot, en bordure de l'avenue Général-de-Miribel (près du Collège), les équipes sont à pied d'œuvre depuis le 12 octobre. Prudence donc pour les usagers de cette route: la circulation est désormais réglementée.

En 2019, le Département de l'Isère avait sollicité la commune afin de trouver un emplacement pour le nouveau Centre Médico-Social (CMS), actuellement implanté sur Bernin.

Un ensemble de trois parcelles, situées le long de la route D523, à l'entrée de la Cité de Vors, a été retenue. Ce Centre, dont la construction est entièrement prise en charge par le Département, hébergera une partie du service PMI du Département dont le but est l'accompagnement du public dans le cadre d'actions sociales et de consultations médicales (Service PMI).

Après avoir mis le site en sécurité, les engins ont investi le chantier le 12 octobre. Au programme : la viabilisation du terrain et le terrassement. Cela permet la mise en forme de la parcelle et

la mise en place des réseaux, l'alimentation électrique, l'assainissement et l'eau potable. La construction de ce centre, d'une surface de 5 531 m², devrait durer 300 jours. Elle implique désormais une réglementation de la circulation sur cette partie de l'avenue Général-de-Miribel, à découvrir sur internet. ●





Les chantiers immobiliers en cours

Particulièrement visibles et d'une durée assez longue, les chantiers immobiliers représentent une part importante des aménagements sur la Commune.

Petit tour d'horizon des projets d'habitat collectif dont les permis ont été accordés.

A

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordé le : 14.10.2019

L'Eminence

23, avenue Robert-Huant - Brignoud

Caractéristiques :

- 38 logements, dont 13 locatifs sociaux (4 PLAI et 9 PLUS)
- Immeuble: rez-de-chaussée + 4 étages
- Tènement de 1985 m²

Arrêté autorisant la construction Permis de construire modificatif: balcons, taille des fenêtres, emplacement bassin de rétention, raccordement aux réseaux. Arrêté du 8/09/2020

B

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordé le : 06.05.2020

Le clos des Rocailles

58 avenue Général-de-Miribel - Villard-Bonnot

Caractéristiques :

- 1 immeuble: rez-de-chaussée + 3 étages
- 10 logements, dont 3 en LLS
- 19 places de stationnement

Arrêté autorisant la construction

C

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordé le : 02.10.2018

Le Calycé

8, boulevard Jules-Ferry - Villard-Bonnot

Caractéristiques :

- 2 immeubles: R + 5 et R + 4
- 41 logements, dont 15 locatifs sociaux
- 58 places de stationnement

Arrêté autorisant la construction Arrêté autorisant la modification du permis de construction

D

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordé le : 09.07.2019

Kalysto

Parcelle au nord de l'espace Aragon - Villard-Bonnot

Caractéristiques :

- 3 immeubles: rez-de-chaussée + 5 étages
- 56 logements dont 20 locatifs sociaux (6 PLAI et 14 PLUS)
- 96 places de stationnement, dont 57 couvertes
- Promoteur: Trignat, puis SDH

Arrêté autorisant la construction Modification en cours (16/07/2020) hall d'entrée, isolation façades...

E

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordé le : 24.10.2018

L'Aristide

Rue de la Houille-Blanche - Lancey

Caractéristiques :

- 1 immeubles avec 3 montées
- A: Rdc + 4 étages; B: Rdc + 2 étages; C: Rdc + 3 étages
- 49 logements, dont 17 locatifs sociaux
- 74 places de stationnement

Arrêté autorisant la construction



Pour prendre connaissance des chantiers en cours, plusieurs possibilités

Site www.villard-bonnot.fr, onglet [Au quotidien] rubrique [Cadre de Vie]

Appli « Villard-Bonnot »

Les chantiers :
Tuile [VB au quotidien]
» [Chantiers immobiliers]

Les travaux : (carte interactive)
Tuile [infos travaux]

[A l'honneur]

L'écriture une passion commune

Rencontre
avec 2
écrivaines
locales



Les Villardiens sont surprenants. Artistes, historiens, inventeurs, sportifs de haut niveau, bénévoles au grand cœur... Dans ce numéro 90, notre attention se porte sur Vanessa et Cécile. La première a 32 ans, et exerce le beau métier d'infirmière. La seconde a quelques printemps de plus, et transmet savoir et connaissances à ses élèves de CM2. Leur point commun ? L'amour des mots, de l'écriture, des histoires... L'une comme l'autre invite au voyage, chacune dans un style qui lui est propre, les lecteurs.

Rencontre avec deux écrivaines talentueuses et généreuses.

VANESSA ARANEGA

Auteure science-fiction

IMPERIUM, Tome 1 « Réveille moi »

Edition Maïa, 2020.

[Nouvelle vie, nouveau départ. Lise, jeune lycéenne de 17 ans, emménage dans l'ancienne maison de ses arrière-grands-parents avec sa mère qui l'élève seule. Toutes deux cherchent à mettre une croix sur leur passé douloureux. Mais ce qui attend Lise dans cette nouvelle ville sera encore plus difficile à vivre. Est-elle prête émotionnellement à y faire face ? Elle devra mettre de côté ses sentiments naissants pour mener une enquête mêlant horreur et intrigues. Quel lourd secret cache David, son voisin ? Qu'y a-t-il derrière les murs de la maison rouge ? Et au-delà de tous ces secrets bien gardés, elle découvrira qu'elle-même cache un grand mystère...].

Faisons connaissance...

« On peut le dire : je suis une enfant de Villard-Bonnot ! J'ai passé toute mon enfance à Brignoud quartier du Dorgeval puis Pavillons rouges. Ma maman a travaillé à la mairie de Villard-Bonnot pendant 35 ans. J'ai été à Jules-Ferry, au collège Belledonne et j'ai fait l'ouverture du lycée Marie-Reynoard. Mon premier appartement à 18 ans était à Brignoud aussi, puis j'ai déménagé sur Lancey où je réside encore ce jour.

Dès mes 16 ans, j'ai rejoint les sapeurs-pompiers volontaires de Villard-Bonnot, année d'ailleurs où nous avons vécu les inondations. C'est ce qu'on appelle plonger dans le bain ! J'étais en parallèle pompier sur site sur la plateforme chimique de Pont-de-Claix, puis quelques années commerciale pharmaceutique à RBP-pharma sur La Terrasse. J'ai intégré l'école d'infirmière à Grenoble en 2015 dont je suis sortie diplômée en juillet 2018. J'ai travaillé en réanimation sur Grenoble puis aux urgences à

Échirolles. Je suis mariée et maman de deux filles de 13 et 9 ans. »

Entre votre vie de famille et votre profession d'infirmière, comment trouvez-vous le temps d'imaginer, de créer et d'écrire ? L'écriture est une passion ?

« J'ai toujours aimé écrire depuis toute petite ! Les temps actuels avec le covid sont source de stress, de surmenage et il faut l'avouer, d'un vrai ras-le-bol ! Écrire pour moi c'est s'évader. Penser à autre chose, rêver et créer. Lorsque j'écris, c'est exactement la même sensation que lorsque je lis. Je me plonge dans l'histoire sans penser à rien d'autre. J'écris souvent le soir, quand les enfants sont couchés et que tout est calme. »

Parlez-nous du processus créatif d'Imperium : comment l'idée a germé en vous ?

« Je me suis réveillée une nuit après avoir rêvé de l'histoire de Lise. Je me suis amusée à prolonger le rêve avec mon imagination, me demandant ce qu'il aurait pu arriver. L'idée m'a tellement séduite que j'ai vite tout noté sur un calepin. Voilà comment est né IMPERIUM ! L'idée des 4 tomes, c'est tout simplement pour scinder l'histoire en 4 parties pas trop longues, pour ne pas décourager les ados ou les adultes qui cherchent des livres faciles à lire dans un quotidien overbooké ! »

Pourquoi avoir situé l'histoire en Savoie/Ugine ?

« Alors c'est une anecdote assez étrange. Je voulais une histoire proche géographiquement mais pas à Grenoble. J'ai choisi la Savoie. J'ai cherché sur le Net un lycée général en Savoie où Lise aurait pu faire ses études et je suis tombée sur le lycée d'Ugine. J'ai donc choisi cette ville. Mais après discussion avec ma maman, j'ai découvert que c'était la ville de l'enfance de ma grand-mère maternelle, que je n'ai jamais connue car elle est décédée avant ma naissance. J'aime imaginer que c'est un petit clin d'œil de sa part. »



Tome 1 « Réveille-moi »

Disponible (entre-autres)
au tabac « Chez Sandrine » Lancey

Tome 2 « Assombris moi »

disponible début décembre

En ce temps de confinement la lecture est plus que jamais au goût du jour... pouvez-vous nous faire partager vos romans favoris ?

« Je pourrais vous conseiller le dernier de Stephenie Meyer, *Midnight Sun* (saga *Twilight*) qui vient de sortir fin août. C'est l'histoire de fascination du côté du vampire. Et surtout les livres de Virginie Grimaldi, dont je ne pourrai en choisir qu'un. Ils sont intenses émotionnellement, merveilleux et touchants. Ça fait du bien dans une période telle que la nôtre ! » ●



CÉCILE MOYNET

Auteure jeunesse

Mystérieuse rencontre en Chartreuse

Edition "1, 2, 3 Plumes", 2019. Dès 8 ans.

[C'est le grand jour pour une classe de CM2 d'une école de Grenoble. Ils partent effectuer une course d'orientation sur les pentes du Pravouta, au pied de la Dent de Crolles. Tout a été méticuleusement préparé par Anne-Laure, la maîtresse un peu stressée. Mais la présence d'une étrange créature sur les sentiers de Chartreuse va venir troubler le bon déroulement de la journée. Vue à travers les regards croisés de la maîtresse et de trois de ses élèves, Suzanne, Arthur et Rodolphe, cette aventure garde le suspense jusqu'aux toutes dernières pages...]

Faisons connaissance...

« Professeure des écoles depuis 24 ans, et Villardienne depuis 23 ans, j'ai enseigné aux écoles Pasteur, République et Jules-Ferry de Villard-Bonnot, avant

d'obtenir ma nomination à l'école Guynemer de Froges, où je suis maîtresse des CM2. »

D'où vous est venu le goût d'écrire ?

« L'idée d'écrire m'est venue lors d'une visite à un salon du livre : tous ces petits lecteurs qui tournaient autour des stands de littérature jeunesse, qui discutaient avec les auteurs présents, j'ai eu comme un déclic. Je me suis lancée (dans le plus grand secret...) dans l'écriture de « *Mystérieuse rencontre en Chartreuse* », en y mêlant anecdotes vécues avec mes élèves et histoire sortie de mon imagination. J'ai ensuite lu certains passages en classe à mes élèves (sans leur dire qui avait écrit...), pour voir si cela fonctionnait auprès de jeunes lecteurs. Et voilà, c'était parti ! J'ai demandé à une collègue maîtresse, Anne Peyremorte, d'illustrer mon histoire, et nous l'avons publiée en auto-édition. »

Quelle est votre actualité ?

« Ma famille est à fond derrière moi ! Grâce à mes filles et mon mari, nous avons monté une micro-entreprise, « 1, 2, 3 Plumes ». Tout le monde participe : création de logos et flyers, page Facebook, ... toute la partie informatique pour laquelle je ne suis pas douée du tout ! J'ai depuis publié deux romans, deux autres sont en préparation. Je suis ravie ! Et mes élèves continuent chaque jour d'être ma source d'inspiration ! »

Et que lisez-vous, en ce moment ?

« Je suis en train de lire le tome 5 de la série des *Millénium*. Diplômée d'un master de Lettres Modernes de l'Université Stendhal de Grenoble, j'ai toujours eu un grand intérêt pour la littérature : tous les genres me plaisent mais j'affectionne particulièrement les romans policiers des pays nordiques ! » ●

Jamais 2 sans 3

Il n'est pas Villardien, pourtant il retrace la vie d'un personnage ayant des liens profonds avec la famille Bergès... Lui, c'est Alain Marmonier. Natif de La Tronche, cet homme de science nous en dit plus sur l'ouvrage qu'il consacre au Dr Melchior Marmonier*.

Quels liens partagez-vous avec le Dr Melchior Marmonier ?

« J'ai découvert l'existence de cet illustre personnage, il y a plus de 40 ans à Domène. Sur la place de l'église est érigé en effet un buste du Dr Melchior Marmonier. Qui était donc cet homme avec qui je partage à la fois le même patronyme et la même profession ? Il n'en fallait pas plus pour piquer ma curiosité ! Au fur et à mesure de mes premières recherches, je fus troublé de voir que l'homme avait passé son enfance et son adolescence dans les « Terres froides » à Torchefelon, soit à 4 km seulement du lieu de naissance et de résidence de mon arrière-grand-père (à Doissin). »

C'est donc ce qui vous a motivé à écrire sa biographie ?

« En effet. Au fil des années, je suis parvenu à constituer une base de travail « suffisante » grâce à des documents historiques concernant le Dr Marmonier, pour certains inédits. Le premier d'entre eux fut d'ailleurs l'opuscule des donateurs de sang de l'Isère. Edité et paru en 1980, le document lui est entièrement consacré. Mais je dois bien avouer que le passage à l'acte rédactionnel a été rendu possible, d'une part parce que je suis désormais retraité et d'autre part grâce à ma récente appartenance à l'Académie Delphinale, en qualité de membre associé. Sur ce dernier point, cela m'a permis de réaliser un ancien rêve : celui d'être écrivain. »

Comment avez-vous organisé votre ouvrage ?

« Après un avant-propos soulignant la difficulté de l'exercice liée notamment à l'absence de données familiales le concernant, la biographie de Melchior Marmonier se subdivise en sept chapitres de sa naissance à son décès et honneurs posthumes. En annexes sont colligés plusieurs documents : arbre généalogique, discours, articles de presse, éclairant la vie et l'œuvre de Melchior Marmonier. Enfin, il est proposé : une bibliographie d'ouvrages et d'articles scientifiques, puis un rappel des sources manuscrites et imprimées, ayant servi à la rédaction de cet opuscule. » ●

*Portrait à découvrir page suivante



Du même auteur :

« *Pagaille au Vertaco* » et « *Oublié !* »

✉ undeuxtroisplumes@gmail.com

📘 [Undeuxtroisplumes](https://www.facebook.com/Undeuxtroisplumes)

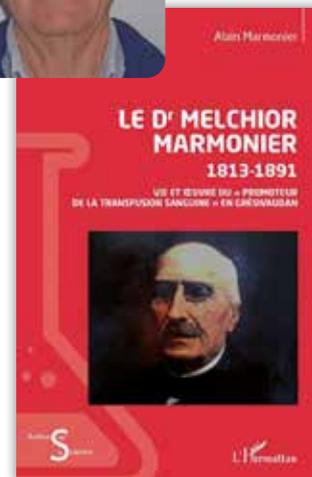
Alain Marmonier

Auteur

« *Le Dr Melchior Marmonier*

1813-1891. Vie et œuvre... »

Edition L'Harmattan, 2020

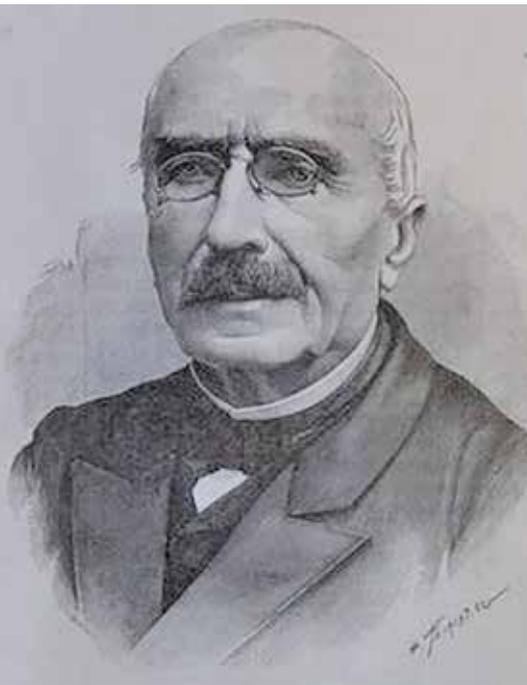


[Patrimoine]



Mais qui fut **Melchior Marmonier** ?

Nombreuses sont les rues de Villard-Bonnot portant le nom d'illustres personnages... Après l'avenue Général de Miribel, la rue Lucette-Olivier ou encore la rue Paul-Hérault, le temps est venu de faire la lumière sur le Dr Melchior Marmonier, dont la rue éponyme à Villard-Bonnot se situe au cœur de la ZA Grande-Île.



Dans la biographie qu'il lui consacre, Alain Marmonier brosse le portrait suivant du Dr Melchior Marmonier : « Le Dr Melchior Marmonier a compté parmi les personnalités qui ont marqué l'histoire du département de l'Isère à l'aube de la révolution médicale et industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle. Sa contribution au rayonnement du Grésivaudan est plurielle. Si certains ont retenu l'épisode, inédit et remarquable, de transfusion sanguine réussie au lit même d'une accouchée exsangue à Lancey en janvier 1851, qui en fit le promoteur en Dauphiné et l'un des premiers en France au XIX^e siècle. On connaît moins, par contre, son rôle au côté d'Aristide Bergès, dont il fut l'associé de 1869 à 1870, dans le développement de la papeterie industrielle et l'essor corollaire des hautes chutes d'eau comme sources d'énergie.

Né à Montagnieu (38) le 13 septembre 1813, il entreprendra des études de médecine à Lyon et passera sa thèse en 1840 à Montpellier. Médecin

militaire, un temps en Algérie, il viendra s'installer à Domène en 1843 où il exercera pendant 47 ans, sans discontinuer, la lourde tâche de médecin de campagne. Notable influant, impliqué dans sa commune, il y effectuera plusieurs mandats de conseiller et un de maire dans des conditions bien particulières. Pendant la guerre de 1870-1871, outre son rôle de président et organisateur des ambulances sédentaires et mobiles de la vallée du Grésivaudan, il encadrera la mobilisation des gardes nationaux du canton de Domène. Il y décédera le 25 mai 1891 non sans avoir accompli à 78 ans son ultime tournée de visites. L'image du médecin compétent, dévoué et intègre, laïc et curieux des progrès de la science, participa à l'édification, autour de sa personne, d'une sorte « d'icône républicaine ». Son fils unique Charles, médecin militaire, y participa grandement. Honneur et devoir, deux mots qui résumaient sa devise ! Deux sentiments qui furent la règle invariante de sa vie. » ●



Quelques mots de...



Arnaud Bernard
8^{ème} Adjoint
Chargé du patrimoine
culturel et historique

Marié depuis plus de 20 ans et père de famille, j'habite Villard-Bonnot depuis 2005 (13 ans sur Lancey et 2 ans sur Brignoud) et je gère 2 sociétés locales de Pompes Funèbres. En 2014, Daniel Chavand m'avait invité à rejoindre l'équipe en qualité de conseiller municipal. Sur le mandant actuel, connaissant mon appétence pour les Cultures sous toutes leurs formes d'expression, pour l'Histoire grande et petite, pour notre patrimoine, matériel ou immatériel, local ou national, c'est assez spontanément que Patrick Beau m'a demandé de prendre en charge ces éléments essentiels de notre « vivre ensemble » communal.

Villard-Bonnot peut s'enorgueillir d'héberger un cinéma, un musée, une bibliothèque, d'être partie prenante d'un centre socio culturel, d'une école de musique reconnue. Malheureusement, tous ces équipements sont mis à mal par la grave crise sanitaire que nous connaissons. Cependant, soyez assurés de la volonté de l'équipe municipale et de

ses partenaires communautaires, départementaux ou régionaux d'être plus que jamais investis au rayonnement et au partage de la culture. Les cinémas doivent être fermés, mais l'Espace Aragon s'investit sur les réseaux digitaux ; les bibliothèques se sont organisées pour pouvoir délivrer en retrait sur commande ; l'apprentissage de la musique s'est lui aussi digitalisé par visio conférence ; l'inauguration d'une sculpture ou la commémoration du 11 novembre ont été maintenues, certes à huis clos, mais maintenues tout de même ! Oui, pour ce qui me concerne, pour ce qui concerne toute notre équipe municipale, la Culture, le Patrimoine sont des biens matériels et immatériels essentiels ! Essentiels pour notre vivre ensemble et faites-nous confiance pour ne rien lâcher... En attendant de pouvoir pleinement profiter de nos lieux culturels, je vous invite à découvrir un peu de notre histoire avec le portrait du Dr Marmonier. Bonne lecture à tous ! ●

FOCUS

sur le Groupe contact

Le lien avant toute chose

L'écoute, la confiance et la convivialité sont des qualités importantes. Plus qu'à l'accoutumée, les commerces de proximité apprécient ce soutien et cette attention de la part des gendarmes et des policiers municipaux : la période est difficile sur tous les plans. Aussi, quand le groupe contact passe les portes de la boutique, l'accueil est toujours chaleureux, comme l'explique l'Adjudant Maston : « Sur les deux tournées effectuées cette année à Villard-Bonnot, nous avons reçu à chaque fois un bel accueil ».

Si l'uniforme impressionne, quelques secondes suffisent pour briser la glace : « Très souvent, les commerçants sont demandeurs de proximité. La convivialité et le lien de confiance sont primordiaux dans nos missions » souligne le Gendarme Bario. Et en effet, loin de la figure du gendarme sévère qui sanctionne, le trio se démarque par sa sympathie et la facilité qu'il a à engager la discussion avec ses interlocuteurs, toujours le sourire aux lèvres. Plus qu'un métier, une vocation : les gendarmes du groupe contact, qui sont avant tout des volontaires, considèrent « l'humain et la proximité » comme la clé de voûte de leurs missions. Du côté de la Police Municipale, Virginie renchérit : « la proximité est essentielle à l'échelle d'une commune. Ces tournées sont l'occasion de faire le point sur les soucis du quotidien, la sécurité, de comprendre comment les commerçants ont vécu le premier confinement, mais aussi de faire connaissance, de prendre de leurs nouvelles, tout simplement ». À l'approche des fêtes de fin d'année, une troisième tournée sera d'autant plus appréciée.

Le Groupe contact.

Dans le cadre du déploiement de la police de sécurité du quotidien, le groupe contact de la Gendarmerie voit le jour en 2018 et couvre le territoire de l'agglomération grenobloise. Sur la base du volontariat, quatre gendarmes intègrent l'équipe. Ils fonctionnent en binômes et s'investissent alors dans leurs missions de proximité et de prévention auprès des commerçants. En 2019, neuf mois seulement après sa création, le groupe arrive sur Meylan. Si le manque d'effectif est une réalité à laquelle elle est confrontée, l'unité voit pourtant son périmètre d'action s'agrandir. Dorénavant, les missions de ces gendarmes s'effectueront jusqu'en Grésivaudan. Plusieurs communes voisines ont déjà expérimenté ce partenariat entre le groupe contact et leurs polices municipales. En général, les tournées sont effectuées à intervalles réguliers, tous les deux mois en moyenne. Les gendarmes et les policiers municipaux se déplacent à pied : « Nous sommes dans une démarche du « aller vers » ; une patrouille pédestre est plus accessible pour la population. C'est pour cela que nous apprécions nous rendre sur les marchés : les gens viennent à nous, nous posent des questions... c'est cette proximité qui est mise en avant », précise l'Adjudant Maston. Le groupe contact sensibilise les commerçants, mais pas seulement. À l'échelle de l'agglomération grenobloise et du Grésivaudan, le groupe de Meylan fait de la prévention auprès des différents acteurs de la vie locale : enseignants, enfants, parents, jeunes, associations... les sujets ne manquent pas : sensibilisation aux réseaux sociaux, au bon emploi d'internet, à la sécurité routière. Il se murmure déjà que certaines pourraient être mises en place à Villard-Bonnot bientôt... ●

[Sécurité]

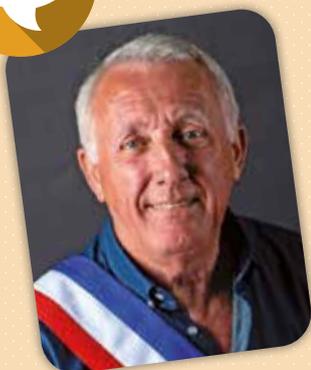
En 2020, la Police Municipale inaugure des missions de proximité en faisant équipe avec le Groupe contact de la Gendarmerie.

L'initiative, portée par Virginie, Brigadier-Chef à Villard-Bonnot, a pour objectif de créer et d'entretenir un lien privilégié entre les forces de l'ordre et les commerçants de la ville.

PROXIMITÉ
ÉCHANGES
PRÉVENTION



Quelques mots de...



Cyrille Tintillier

6^{ème} adjoint

chargé de la tranquillité publique et à la vie des quartiers

Originaire du Pas-de-Calais mais Villardien d'adoption depuis 1994, c'est au ministère des armées puis de l'intérieur durant 38 ans que s'est déroulée ma carrière dans la fonction publique. Connu des amateurs du football local puisque j'en ai été pendant plusieurs années le président, c'est toujours avec cette envie de rendre service à la communauté que j'ai intégré l'équipe municipale pour le dernier mandat de Daniel Chavand. C'est avec humilité mais volonté que j'assume désormais la fonction d'adjoint délégué à la tranquillité publique et à la vie des quartiers au sein de la nouvelle municipalité conduite par Patrick Beau. "Lutte contre les incivilités par de la prévention en renforçant la présence sur le terrain de notre

police municipale tout au long de l'année et de médiateurs sociaux durant la période estivale ; Installation de nouvelles caméras de vidéo-protection pour limiter la délinquance ; Mise en place d'un dispositif de participation citoyenne et solidaire pour prévenir les cambriolages et favoriser le lien social dans les quartiers ; Réaménagement de nos parkings de stationnement notamment sur le secteur de Lancey afin d'améliorer l'accès à nos commerces de proximité. " : Voilà quelques actions que nous nous sommes fixées pour améliorer la vie quotidienne dans notre cité. Objectifs que nous ne pourrions atteindre qu'avec l'adhésion et le civisme de chacun d'entre nous. ●

[Logement]

Logement social Modalités d'attribution



Dans le domaine du social, le service logement joue un rôle important en matière de service public, sur le territoire communal. L'équipe informe, oriente et soutient les personnes confrontées à des problématiques locatives. Par le biais d'un accompagnement individuel et/ou collectif, d'une écoute attentive des besoins et d'un esprit bienveillant, elle participe à la mise en œuvre du droit et de l'accès au logement.

Villard-Bonnot « Pôle logement » un avantage pour le public

Devenu « Pôle logement » en juin 2018, le service étend désormais son périmètre d'action et son parc immobilier locatif. Ce regroupement des équipes logement de Froges, Le Versoud et Villard-Bonnot œuvre à la création d'un service mutualisé d'accueil et d'information des demandeurs de logements sociaux à l'échelle du territoire des trois communes. Le Pôle logement se positionne ainsi comme le garant d'une proximité avec l'habitant, uniformise l'enregistrement des dossiers pour augmenter les chances des demandeurs et enfin, accroît la qualification du personnel sur les questions accueil/information/conseil/suivi des demandeurs.



Quelques mots de...

Clara Monteil

5^{ème} Adjointe
Chargée du logement, des relations aux seniors,
au jumelage et à la promotion de la ville

Native de Brignoud sur Froges et Villardienne depuis 1976, le secteur du logement de Villard-Bonnot me tient à cœur. Je fais partie de l'équipe municipale depuis 1995. En 2001, je deviens Conseillère Municipale déléguée au Syndicat du gymnase du CES et du Syndicat du lycée et de son gymnase. En 2014, je suis élue en qualité d'Adjointe chargée notamment du logement social. Sur ce mandat, j'ai donc souhaité poursuivre mon engagement dans ce domaine.

En effet, cela me tient à cœur car il permet à des familles ayant des revenus modestes de pouvoir accéder à un logement avec un loyer encadré par l'État. Durant les 6 prochaines années, je souhaite mettre un point d'honneur sur 2 axes: le premier étant la maîtrise des rénovations des immeubles sociaux anciens comme au Grésivaudan et au Marais où le changement récent des chaudières a été effectué. Une étude est en cours pour approfondir la rénovation de ces deux groupes. Nous travaillons également avec un des bailleurs sociaux implantés sur notre commune pour la rénovation du quartier du Berlioz et du Charmant-Som favorisant ainsi le maintien et le bien-être des locataires dans leur logement. Autant de points sur lesquels mes colistiers et moi-même travaillons d'ores et déjà et poursuivrons notre travail durant tout notre mandat pour le bien-être des Villardiens. Sachez que je reste à votre écoute pour échanger avec vous. ●

Qui et comment prétendre à un logement social ?

Toute personne répondant aux critères de ressources annuelles fixés par l'État peut déposer une demande de logement social. Pour faire sa demande, il suffit de compléter le dossier CERFA n° 14069*03 que l'on trouve sur internet, de joindre les pièces justificatives nécessaires et déposer le tout auprès du Pôle Logement de Villard-Bonnot, ou tout autre guichet d'enregistrement des demandes.

Une fois déposée, comment est traitée ma demande ?

La demande est saisie par le pôle logement dans un délai maximal légal d'un mois. Le demandeur reçoit d'ailleurs une attestation d'enregistrement par voie postale. Cela lui permet d'avoir accès à son Numéro Unique Départemental (NUD). Cet identifiant inscrit d'office le candidat dans le fichier départemental des demandeurs de logement social.

À chaque fois qu'un logement est vacant, l'équipe du pôle logement étudie toutes les demandes correspondant aux critères du logement libéré. Elle prend alors soin de vérifier que les demandeurs concernés remplissent bien les critères d'attribution de l'habitation en question. La dernière étape consiste en la transmission de trois candidatures, par le pôle logement, au bailleur social. Ce dernier attribuera le logement au demandeur qu'il juge se trouver dans la situation répondant au mieux au logement. ●

Actualité

Une grande enquête organisée sur 2020-2021

Le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales réalise depuis la fin 2019 une enquête sur le logement en France métropolitaine. Contrariée par l'épidémie de Covid'19 qui sévit dans le pays, la procédure a pris du retard et se poursuivra donc sur 2021. Rappelons que cette enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation; indicateurs sur la qualité de l'habitat; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

À Villard-Bonnot, quelques logements seront concernés. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant les logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. La Commune vous remercie par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ●

☎ 0 800 970 674 (Numéro gratuit)

🌐 www.enquete-logement2020.fr



L'équipe
« Ma voix, ma ville »



Villardiens, Villardiennes,

Nous, élus de la minorité, avons fait le choix de ne pas participer physiquement au conseil municipal du 3 novembre. Bien que critiqués pour cela en début de séance par un élu de la majorité, nous avons préféré montrer notre solidarité envers nos concitoyens contraints à rester chez eux, et faire preuve d'exemplarité quant au respect du couvre-feu imposé par le gouvernement. Oui, il n'était pas interdit de réunir le conseil municipal, mais face au nombre croissant de personnes infectées par le virus il nous est apparu plus logique de faire valoir notre voix à distance. C'est la raison pour laquelle nous avons fourni notre positionnement quant à l'ordre du jour ainsi que nos pouvoirs aux élus de la majorité. Le processus démocratique a donc pu se dérouler et pour rappel 6 élus de la majorité étaient également absents ce soir-là.

Dans cette période contrariée sachez que nous vous apportons notre soutien. Le virus frappe tout le monde et autour de nous des amis, des parents sont touchés et parfois dramatiquement. Nous avons proposé dans la lettre qui motivait notre absence au conseil municipal de créer une "cellule de crise", certes nous ne sommes pas à l'Élysée, comme l'a ironiquement commenté un élu de la majorité, mais il s'agissait là de mettre en place un groupe d'entraide communal, nous demanderons donc à participer à la réserve citoyenne réactivée car votre bien-être nous importe.

Merci de votre fidélité et de l'intérêt que vous nous portez au travers de notre site. Nous répondrons toujours à ceux qui nous contactent par mail. ●

mavoixmaville@gmail.com



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Pour éviter tout risque de polémique dans ce journal municipal, nous réaffirmons ici notre volonté et engagement à garantir au VB Info son caractère purement informatif, au service de tous.

Ainsi, vous découvrirez, au fil des actualités et des actions menées, vos élus de la majorité dans les pages de ce magazine communal.

Restant concentrés sur les travaux menés, tous sont également à votre entière disposition, en mairie ou lors de nos rencontres officielles.

Retrouvez également les membres de l'équipe qui consacrent de leurs temps pour participer ensemble au bien vivre à Villard-Bonnot sur <https://www.facebook.com/ambitionvillardbonnot/> ●

patrickbeau.vb2020@orange.fr
www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

Joëlle CACCIATORE, Pascale LANGUILLE,

Sabine LARRIU, Bernadette SORACE,

Jérôme BIGLIA, Florence CLOITRE,

Bruno VILOTITCH, Brigitte BALBO,

Bernard BARACCO, Béatrice SOLLIER,

Hervé DUBOCHAUD

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN

Yann OROY, Soraya BOUMECHACHE

Jean-Pierre MIOZZO, Denise DEDEBAT

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr

Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Sur rendez-vous uniquement

☎ Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42

✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

☎ Le samedi de 9h à 12h

Mesure Covid'19 : permanence du mardi de
17h à 18h30 est fermée jusqu'à la levée des
mesures sanitaires.

Services techniques

☎ 04 76 45 79 45

✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

Mesure Covid'19 : sur rendez-vous uniquement

☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h

☎ 04 76 45 79 55

✉ polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

Mesure Covid'19 : sur rendez-vous uniquement

☎ **Accueil physique** : du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

☎ **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

☎ Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

☎ Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

☎ Accueil physique
sur rendez-vous uniquement

☎ 04 76 45 79 45

✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Rappel

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des
sujets débattus en Conseil municipal ?

Tous les procès-verbaux sont accessibles en
ligne ou sur l'application mobile.

www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus

Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

☎ Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 04 76 99 70 00

✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux



Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

☎ 39 15

www.servigarde.fr

☎ Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Décembre 2020

V4 → D6 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62)
Saint-Ismier

L7 → J10 Froges (04 76 45 71 44) Froges

V11 → D13 Plemer (04 76 52 20 17)
Saint-Nazaire-les-Eymes

L14 → J17 Silvestre (04 76 77 23 08) Domène

V18 → D20 Champ (Barry) (04 76 71 40 75)
Champs-près-Froges

L21 → J24 L'Orchidée (04 76 71 43 36) Lancey

V25 → D27 Djian (04 76 52 23 42) Saint-Ismier

L28 → J31 Ferradou (04 76 77 26 39) Versoud

Janvier

V1 → D3 Luu Duc (04 76 08 01 59) Crolles

A l'heure où nous imprimons ce journal le
planning des pharmacies de garde pour 2021
n'est pas encore connu.

Rendez vous sur le site www.servigarde.fr

Déchets

Encombrants : inscription obligatoire

☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)

✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

☎ Calendrier 2021 : 10 février - 14 avril
9 juin - 8 septembre - 10 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



☎ 0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vfd.fr



☎ 0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

☎ 04 76 45 79 45



Etat Civil

• NAISSANCES •

DURETETE Robin 05/04/2020

GHARBI Chahine 19/09/2020

IEVET Mattéo 16/10/2020

ROTHIER Lya 24/10/2020

• MARIAGE •

ZANNONI Fabien

Et LUNARDI Morgane 24/10/2020

THIERRY Florian

Et GALAN Lauriane 24/10/2020

• DÉCÈS •

ANELLI Angela, épouse CURT 29/09/2020

JOSSERAND Gérard 09/10/2020

LOPEZ-CABRERAS Odette
épouse TOMIO 25/10/2020

TRENTA Nicolas 01/11/2020

COTHIER Catherine,
épouse LASSERRE 25/09/2020

JOUFFREY Danielle,
épouse ARTAGOITIA 22/10/2020

DANIÈLE Michel 27/10/2020

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos
proches) apparaisse dans le journal, merci de
nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois
constitutionnelles, législation et
administration générale de la République.

Permanence en circonscription

☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux

☎ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la
commune et uniquement sur rendez-vous.

☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois

☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du
Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

☎ Mairie de Villard-Bonnot, 1^{er} étage

☎ Tous les 4^{ème} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

☎ 04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski

Mesure Covid'19 : annulée jusqu'à nouvel ordre

☎ Maire de Villard-Bonnot

☎ Le mercredi de 14h à 15h

Culture & Loisirs

A vos Agendas?

Le secteur de l'événementiel a subi de sérieuses perturbations sur l'année 2020 à cause de l'épidémie de COVID 19. À Villard-Bonnot, comme dans de nombreuses villes en France, le programme des festivités a été fortement impacté et continue de l'être.

Dépendant des évolutions de la situation et du protocole sanitaire, les informations liées aux manifestations sur la commune seront annoncées sur nos supports numériques au dernier moment.

S'informer à Villard-Bonnot en complément du VB infos

« Villard-Bonnot », l'application mobile

Développée pour smartphone et tablette, l'appli mobile de la Commune vous permet d'avoir l'info en temps réel, grâce à son système de notifications. L'information vient à vous ! Parmi les fonctionnalités pratiques mises à disposition, « Brèves », « Agenda », « Espace Aragon », « Musée Maison Bergès », « Centre Socioculturel » et « Actualités » vous éclairent rapidement sur la culture et les loisirs villardiens.



La page FACEBOOK "Ville de Villard-Bonnot"

Mise en ligne début décembre, la ville a désormais sa page officielle Facebook. Retrouvez l'info sous la forme d'un fil d'actualités.



www.villard-bonnot.fr

Le site de la ville est un outil ressource. En plus de trouver les infos services, les infos pratiques, les démarches en lignes et bien d'autres éléments, la page d'accueil vous donne accès à l'agenda des associations et les actualités de la Commune.



3 panneaux lumineux

Situés avant le carrefour de Brignoud, devant la Mairie et au carrefour de Lancey, les panneaux lumineux diffusent en continu de 6h à 00h les informations de la ville et du monde associatif villardiens. Ils sont également retransmis sur l'application mobile. « Villard-Bonnot ».



Dans votre commune

Conseil municipal

Vendredi 18 décembre

A 18h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.